



Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES
LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 28 septembre 2023 à 18 heures 30.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
DECISIONS
BUDGETAIRES

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :
Acquisition de
terrains au
COVALDEM

Présents : Philippe GREFFIER, Christophe PRADEL, Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Isabelle SIAU, Pascal ASSEMAT, Guy BONDOUY, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Alain CARBON, Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Claire DARCHY, François DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Alain GALINIER, Bernard GRIMAUD, Gérard LAMARQUE, Cédric LEMOINE, Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Guillaume MERCADIER, Pierre MONOD, Henri POISSON, Martine PUEBLA, Jacqueline RATABOUIL, Nicolas RAUZY, Jérôme SENAL, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de
délégués en service
est de 71

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation du
conseil
en date du
22 septembre 2023

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :
Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH.

CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE

Procurations : Robert BATIGNE à Pascal ASSEMAT, Javier DE LA CASA à Elisabeth ESCAFRE, Hélène GIRAL à François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM à Sabine CHABERT, Bruno PERLES à Denis BOUILLEUX.

PAR PUBLICATION
LE

Excusés: Nicole MARTIN, Bernard PECH, Nadine ROSTOLL, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM, Hubert CHARRIER, Audrey GAIANI, Prescillia GRANIER, Philippe GUIRAUD, Thierry MALLEVILLE, Benoît MERLIN, Jean-François POUZADOUX, Thierry ROSSICH, Régine SURRE, Monique VIDAL.

PAR DELEGATION
LE

Absents : Karole CAFFIER, Dominique DUBLOIS, Thierry LEGUEVAQUES, René MERIC, Gérard MONDRAGON, Michel NOGUERO, Charles PAULY, Bruno POMART, Marc TARDIEU.

Signature

Secrétaire de séance : Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES.

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le

ID : 011-200035855-20230928-2023_119-DE



2023-119

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a aménagé une zone d'activité à FENDEILLE.

Afin de simplifier la gestion des accès, il a été convenu avec les propriétaires riverains de régulariser des délaissés en bordure de la zone.

Pour cela, Monsieur le Président propose au conseil communautaire que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois se rende propriétaire des terrains situés Lieu-dit Le Gravier 11400 FENDEILLE dans les conditions suivantes :

Parcelle	Propriétaire	Surface	Prix
ZA 242	COVALDEM	2a 17ca	Euro symbolique

Monsieur le Président indique que les frais d'actes resteront à la charge de l'intercommunalité.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à l'acquisition des terrains dans les conditions énoncées ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 28 septembre 2023

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES

Philippe GREFFIER